



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PÉTANQUE & JEU PROVENÇAL  
AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS  
**COMITE REGIONAL OCCITANIE**  
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU LOT

Siège social et correspondance :

Comité Départemental de Pétanque et Jeu Provençal  
Espace associatif Clément Marot, Place Bessières bureau 210 - 46000 CAHORS  
☎ 05 65 35 50 74 e-mail [cd46@petanque.fr](mailto:cd46@petanque.fr)

# COMPTE RENDU DU 66ème CONGRES DEPARTEMENTAL DU LOT 02 Décembre 2023 à GREALOU

1

Le 66eme Congrès Départemental de Pétanque et Jeu Provençal du Lot s'est déroulé le samedi 2 Décembre 2023 dans la salle polyvalente de **Gréalou**.

Tous les membres du CD46 étaient présents sauf Michel ANDRE, Jean-Paul BURI, Josette FOUGERET, Dominique GUYNET et Marcel MOULES.

**Carole LANCIEGO**, la secrétaire administrative était présente.

Invités présents : Michel VEDRUNE (maire de Gréalou), Marc NOGARET (Président du CD12), Marielle BEX-GRAMOND et Jean-Jacques THAMIER (Présidents d'honneurs)

Invités excusés : Vincent LABARTHE (Vice-Président du Conseil Régional et Président de la communauté des communes du Grand Figeac), Marie Madeleine CLAMENS (Présidente du Comité régional Occitanie), Stéphane BERARD (Président de l'OIS Figeac), Pierre DELPEYROUX (Président du CDOS représenté par Marielle BEX-GRAMOND).

Absence de Christophe PROENCA Vice-Président du Conseil départemental chargé de l'attractivité du tourisme et du sport.

**Début du congrès à 14h35, le quorum étant atteint.**

**67 sociétés représentées sur les 70 clubs Lotois affiliés pour la saison 2023.**

## 👉 Mot d'accueil du Président Christian GRAMOND

Remerciements aux invités présents.

Mr VEDRUNE maire de Gréalou.

Marc NOGARET président du Comité de l'Aveyron.

Les Présidents d'honneur Marielle BEX-GRAMOND et Jean Jacques THAMIER.

Joseph SORRENTINO arbitre international.

Nicolas GIRARDOT président du bureau du secteur Est, organisateur du congrès.

**Une minute de silence a été observée en la mémoire des personnes disparues cette année.**

Allocution du Maire de Gréalou, village de près de 300 habitants où beaucoup d'associations sportives sont présentes dans cette commune.

👉 Mise à l'approbation du compte rendu du 65<sup>ème</sup> congrès de Biars / Cère et du compte rendu de l'AG extraordinaire du 6 Janvier 2023 à Labastide Murat.

**Comptes-rendus approuvés à l'unanimité.**

## ↳ Modification et validation du Règlement intérieur

- 1) Le Comité ne participe plus à l'inscription d'une équipe au Trophée des Villes au vu de l'augmentation importante. Proposition faite aux clubs de s'inscrire en leur nom et frais.
- 2) Mise à jour des textes pour être en conformité avec le règlement fédéral
  - ✓ possibilité de muter tout au long de l'année.
  - ✓ homogénéité obligatoire lors des championnats départementaux de jeu provençal.
- 3) Modification de texte concernant l'habillement pour les championnats : les champions départementaux devront être vêtus avec le maillot fourni par le comité l'année précédente, si reconstitution de la même équipe.
- 4) Modification de l'intitulé ligue en « Comité régional »

Toutes ces modifications ont été validées.

## ↳ Rapport moral

Le rapport moral de la saison a été présenté par Christian GRAMOND Président du CD46

- Point sur les affiliations de nouveaux clubs en 2023.  
Pour 2024, dissolutions de 2 clubs à prévoir.
- Point succinct sur les licences avec une progression de 142 unités.
- Remerciements aux dirigeants des clubs pour la validation de l'augmentation du prix de la licence pour 2024 lors de l'AG extraordinaire du 6 janvier 2023.
- Des dossiers de subventions ANS ont été effectués pour les féminines, les jeunes et le Handi Pétanque.  
Seules les demandes pour les féminines et les jeunes ont été retenues avec une amputation de moitié par rapport à la demande.  
Même si la demande Handi a été rejetée, cela ne nous a pas empêché d'organiser les actions prévues.
- La subvention du Conseil départemental a été réduite avec un passage de 4500 à 4000 €. Malgré nos craintes, nous avons réussi à équilibrer le budget.
- Félicitations aux Lotois sportifs, **Christian LAGARDE** pour son titre de champion d'Europe vétérans, **Alexandra BORNES** et **Sébastien DA CUNHA** pour leur place de vice-champions de France doublette mixte.  
Également bon parcours lors de la coupe de l'Avenir des jeunes **Théo BARONIO**, **Corentin FAFRED** et **Albin GIRARDOT** qui ont atteint la 1/2 finale.  
Excellente performance de l'équipe de **GOURDON** 1/2 finaliste de la coupe de France.
- Il faut noter une augmentation de participants lors des championnats départementaux.
- En terme de discipline 2023, fut une année difficile avec la recrudescence de situations complexes, violentes avec parfois un irrespect des règlements et des personnes avec 7 séances de commission de discipline tenues dans notre comité, c'est un triste record.
- Remerciements aux membres du comité et notamment aux responsables de chaque commission pour leur investissement et l'implication dans leurs tâches respectives.
- En 2025 le CD46 organisera le championnat régional triplette Provençal.

### Approbation du rapport Moral

Approuvé à l'unanimité

## ↳ Rapport financier par téléphonie conférence par le trésorier Jean Paul BURI qui était malade.

Malgré nos craintes, un résultat positif de 442,34 € a été dégagé sur l'exercice 2023.

Le trésorier a procédé à la présentation des comptes et du bilan édité au PETANQUERCY.

Recettes :

- Diminution des subventions du Conseil Départemental de 500 €
- Rapport des vérificateurs aux comptes qui ont précisé qu'aucune anomalie n'a été relevée lors du contrôle effectué le 13 novembre.

### Approbation du rapport financier

Approuvé à l'unanimité

↳ **Rapport des licences et mutations 2023 par téléphonie conférence** avec Josette FOUGERET qui était malade.

- 2456 prises de licences pour 2023, soit une progression de 142 unités.
- Augmentation de 6% des licences par rapport à 2022, 310 nouveaux licenciés et 2 nouveaux clubs affiliés.
- Augmentation dans les secteurs Sud, Est et Ouest, légère baisse au Nord.
- Explication de la répartition par catégories :
  - 5 % de licenciés jeunes, plus 23 % de jeunes cette année.
  - 46 % de licences seniors
  - 49 % de licenciés vétérans
  - 25 % de licenciés féminines
- Etat des mutations internes et externes effectuées dans l'année avec 252 mutations , le secteur Nord a été le secteur le plus impacté.
  - 205 mutations internes
  - 47 mutations externes
- Pour 2024, le certificat médical ne sera plus obligatoire pour la prise de licence senior, hormis pour les arbitres de plus de 65 ans.
- Le questionnaire santé reste obligatoire pour les mineurs.
- Le bordereau à envoyer au comité pour la prise de licence sera accompagné du formulaire pour les personnes concernées par l'honorabilité ainsi que pour tout nouveau joueur, avec copie CNI et photo.

↳ **Présentation du budget prévisionnel 2024 par téléphonie conférence** par le trésorier Jean Paul BURI.

Présentation du budget prévisionnel 2024, postes par postes avec une augmentation de plus de 30 000 € par rapport au précédent.

**Approbation du budget prévisionnel**

**Approuvé à l'unanimité**

↳ **Remise des récompenses des différentes compétitions :**

- Trophées décernés aux meilleurs joueurs Lotois par catégories.
- Remise des bons cadeaux du Challenge Départemental Handi Pétanque
- Remise des récompenses aux vice-champions de France doublette mixte et au champion d'Europe vétéran

« **ENTRACTE** »

↳ **Bilan sportif** par Sandrine BAGINSKI

Cette année a été éprouvante par rapport à la mauvaise tenue sur les terrains de certains joueurs.

- Bilan des championnats départementaux 2023.
- Lecture des résultats des équipes Lotoises aux championnats Occitanie et de France.  
Meilleurs résultats : Alexandra Bornes et Sébastien Da Cunha finalistes du championnat de France doublette mixte.  
Théo Baronio, Albin Girardot, Corentin Fafred, 1/2 finalistes de la coupe de l'Avenir minime.
- Présentation des lieux et dates des différents championnats 2024 (Lot, Occitanie, France)

↳ **Commission jeunes et Technique** par Serge BOURGES

- Le CD46 a recensé 32 licenciés jeunes supplémentaires en 2023, mais seulement 70% participent aux championnats ou compétitions.
- En 2023 création de l'école de pétanque de Miers avec un total de 5 écoles dans le Lot.
- Présentation des résultats des jeunes dans leur championnats départementaux.
- Explication de la journée de sélection régionale et du trophée des pépites.

## **Pôle formation :**

- Annonce de 20 candidats à la formation tronc commun en décembre 2023 à Cahors avec les candidats du CD 46 et CD82. L'année dernière 10 candidats
- Organisation du BF1 avec une dizaine de personnes (examen et remises à niveau confondues)
- Organisation de l'examen BF2 en novembre 2023 à Figeac avec 20 candidats dont 2 Lotois.
- Présentation des lieux et dates de formation tronc commun, BF1 et BF2 pour 2024.
- Remerciements aux éducateurs et initiateurs pour leur investissement auprès des jeunes.

↪ **Commission Sport Adapté et Handi Pétanque** Joëlle MOLESIN responsable de ces commissions en remplacement de Marcel MOULES.

- Une réunion s'est déroulée le 10 mai 2023 à Cahors avec 2 axes de travail, le Sport Adapté et l'Handi Pétanque.
- Suite à la convention entre le CD46 et CD Sport Adapté, une dizaine de rencontres se sont déroulées tout le long de l'année.
  - ✓ 3 concours Challenges d'hiver ont eu lieu sur le Figeacois.
  - ✓ 3 concours Challenge d'été aussi sur le Figeacois.
  - ✓ 2 journées se sont déroulées à Luzech avec les structures de Boissor et de la Passerelle de Leyme.
  - ✓ Une rencontre interdépartementale Sport Adapté s'est déroulée en octobre à Cahors.
  - ✓ Un concours Handi Valide a eu lieu fin novembre à Figeac.
- Création d'un challenge départemental Handi Pétanque avec des récompenses aux 5 meilleurs joueurs des 4 concours handi organisés cette saison.
- Merci aux sociétés de Vers, Lhospitalet, la Pétanque Marnhacoise et Gourdon pour l'organisation de ces concours joués à la mêlée sur ces 4 journées.
- Autant en Sport Adapté qu'en Handi Pétanque, le même programme est reconduit pour 2024 avec un objectif de doubler le nombre de concours Handi-Valide.

↪ **Commission féminine** par Carole DELAGE

- Cette année le Comité Départemental, par le biais de sa Commission Féminine a proposé la 1ère édition du Trophée des Dames, qui s'est déroulée sur 5 journées.
  - ✓ 4 journées qualificatives avec 8 équipes qualifiées à chaque tour.
  - ✓ 1 finale jouée à 32 équipes.
- Remerciements aux dirigeants et bénévoles des clubs de Miers, Livernon, Luzech, Montcuq et Prayssac qui ont reçu ces journées ainsi qu'aux arbitres qui se sont portés volontaires.
- La journée des filles a eu lieu le dimanche 24 Septembre à Flaugnac, cette rencontre conviviale avait pour but de faire découvrir la pétanque à des femmes non licenciées au côté de joueuses plus expérimentées.  
La totalité des inscriptions et des dons ont été reversés pour un montant de 500 € à l'association Prélude à Cahors (lieu d'accueil enfants/parents).

↪ **Commission des compétitions** avec Thierry LANDES

- Rétrospective sur les participations aux différentes compétitions du Lot qui ne cessent de progresser avec 318 équipes toutes compétitions confondues. A ces chiffres il faut ajouter les 10 équipes jouant au niveau régional ou national.
- Les différents résultats des de toutes les compétitions ont été narrés.
- Le point d'orgue de la saison a été la 1/2 finale de la coupe de France atteinte par le club de Gourdon.
- Le responsable de cette commission alerte les responsables de clubs et d'équipes sur la connaissance des règlements et sur l'élaboration des feuilles de match. Il faut que chacun y mette du sien.
- Annonces des dates du calendrier 2024 des compétitions.

👉 **Commission Arbitrage** par Ghislain ROUMIGA.

- Au début de la saison 62 arbitres étaient recensés.
- Félicitations aux 3 nouveaux arbitres départementaux qui ont passé avec succès leur examen (Aline GAZAL, François PECHMALBEC et Bruno SOULIER) ainsi qu'aux 2 nouveaux arbitres régionaux (Jonathan GRATADOU et Fabrice HARAS)
- Félicitations au jeune junior Enzo GIRARDOT qui s'est porté volontaire pour arbitrer le championnat régional doublettes jeunes à Thuir après une formation accélérée. 12 jeunes de la région Occitanie étaient présents.  
Ces jeunes verront leur formation et leur examen pris en charge par le Comité Régional.
- Constatation du vieillissement du corps arbitral Lotois.
- Alerte sur le fait que trop de clubs n'ont pas d'arbitre.  
Pour 2024, 54 arbitres seront en activité et 7 devraient rejoindre le corps arbitral s'ils obtiennent leur examen.
- Le nouveau tableau de défraiement pour 2024 a été présenté.

👉 **Commission de Discipline** Alain BARONIO (en l'absence de Michel ANDRE)

- La commission s'est réunie 6 fois pour des affaires concernant des licenciés du comité.
- Une affaire délocalisée du Tarn et Garonne a été instruite par nos membres.
- Fautes jugées relevant pour la plupart de la catégorie 6 : injures, menaces envers les dirigeants, arbitres ou joueurs mais aussi un vol.
- Sanctions données dans le désordre
  - ✓ 5 ans + 200 € d'amende + frais de procédure
  - ✓ 6 ans + 500 € d'amende + frais de procédure
  - ✓ 5 ans ferme + 1 an avec sursis + 500 € d'amende + frais de procédure
  - ✓ 6 ans ferme + 500 € d'amende + frais de procédure
  - ✓ 4 ans ferme + 2 ans avec sursis + 500 € d'amende + frais de procédure
  - ✓ 2 ans ferme + 2 ans avec sursis + 60 € d'amende + frais de procédure
  - ✓ 2 ans ferme + 2 ans avec sursis + 250 € d'amende + frais de procédure

Espérons que 2024 sera plus serein.

👉 **Directeur Sportif (Commission des concours)** Sandrine BAGINSKI (en l'absence de Dominique GUYNET)

1<sup>er</sup> bilan de la commission concours pour harmoniser au mieux le calendrier selon les critères de proximité, formule, manifestations similaires aux mêmes dates,...) avec des propositions faite aux clubs pour s'entendre.

Les médiations se sont bien passées en 2023, cela parait plus compliqué pour 2024. Il y aura des choix à faire pour optimiser la fréquentation dans nos concours.

👉 **Questions diverses**

Une seule question a été posée par écrit :

Il est difficile de recevoir en même temps de jouer lors des journées CDC, est-il possible de revoir les modalités ?

Réponse de Thierry LANDES :

A l'inscription de vos équipes vous connaissez le règlement, la composition des poules en groupe de 8 équipes impose cette organisation, nous ne pouvons pas revenir en arrière.

Sinon il faut poser plus de journées CDC et donc moins de date pour les concours resteraient disponibles, sachant qu'il faut aussi positionner les phases finales.

👉 **Mots des Présidents d'honneur et invités :**

- Marc NOGARET (président du CD12)

Merci pour l'invitation, il est toujours intéressant de voir comment fonctionnent les départements voisins, et les problèmes rencontrés sont les mêmes, arbitrage, bénévolat, comportement,...

- Interventions de Jean Jacques THAMIER et Marielle BEX-GRAMOND (Présidents d'Honneurs) de Joseph SORRENTINO, ancien membre du comité pendant 39 an

Mot de clôture du Président qui annonce qu'il ne se représentera pas pour un autre mandat, il faut donc penser donc à la succession pour que la pétanque Lotoise perdure.

Remerciements et félicitations à tous les dirigeants de clubs, secteurs pour le travail effectué toute la saison et présentation de vœux de fin d'année.

#### ↳ **Remises des Diplômes et Médailles**

- Remise de 16 diplômes d'honneur par les chefs de secteur.
- 4 Médailles de Bronze ont été décernées à des présidents de clubs : Sylvianne LALBERTIE (Pern), Dominique LACHIEZE( Miers), Bernard FAGES (Béduer) et Christian BESSIERES (Saux).
- 2 Médailles d'Argent ont été attribuées : Sandrine BAGINSKI secrétaire générale du CD46 et Jean-Paul BURI trésorier général du CD46
- 1 Médaille d'Or sera décernée ultérieurement à Michel ANDRE membre du comité départemental et Président de la Commission de discipline (absent)

Clôture du congrès, fin de séance à 19h10.

Carole DELAGE  
Secrétaire Adjointe



Christian GRAMOND  
Président du CD46

